

LANGUE FRANÇAISE

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

Premier opérateur de l'État pour l'appui à l'enseignement et à la diffusion du français à l'étranger, partenaire de la Francophonie multilatérale.

Des formations aux métiers du français, une expertise au service de projets, de dispositifs d'évaluation et de garantie de la qualité pour les enseignants, les formateurs, les décideurs.

Des diplômes et des tests en français langue étrangère, des programmes de mobilité, un cours de français en ligne pour les publics en situation d'apprentissage.

FORMATION ET ÉVALUATION

PUBLICS PROFESSIONNELS

Le CIEP propose une offre de formation diversifiée dans le domaine de la langue française, en présence ou à distance, pour des personnels d'encadrement, formateurs et enseignants français et étrangers. Certaines de ces formations permettent d'obtenir une qualification universitaire ou une habilitation. En parallèle, l'établissement élabore des dispositifs et outils d'évaluation des compétences professionnelles ou linguistiques.

DEUX RENDEZ-VOUS ANNUELS



Les universités d'hiver et d'été – BELC constituent les deux grands rendez-vous internationaux des professionnels de l'enseignement *du et en* français dans le monde et proposent des parcours de formation, au CIEP, à Sèvres (en hiver) ou dans les locaux de l'Université de Nantes (en été).

Un certificat de stage internationalement reconnu est délivré à l'issue de ces formations qui rassemblent chaque année de nombreux participants (100 en hiver, 350 en été) originaires de plus de 70 pays. En été, il est possible de s'inscrire dans un parcours diplômant (master 2), proposé en collaboration avec l'Université de Nantes. belc@ciep.fr

UN DISPOSITIF DE FORMATION PÉDAGOGIQUE À DISTANCE



Destiné aux enseignants de français langue étrangère (FLE) et seconde (FLS) qui souhaitent renforcer leurs compétences et faire évoluer leurs pratiques professionnelles, le dispositif « PRO FLE, Professionnalisation en FLE » se compose de 3 modules : « construire une unité didactique », « piloter une séquence pédagogique » et « évaluer ». Conçu par le CIEP et le CNED, en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et européennes et l'Institut français, il a vocation à être implanté localement, avec le relais de tuteurs spécifiquement formés, et intégré dans un plan de formation plus général ou dans des cursus universitaires. Il a été introduit dans plus de 35 pays. profle@ciep.fr

VERS UN DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES PROFESSEURS DE FLE

Pour accompagner l'évolution professionnelle des enseignants de français, le CIEP a créé un dispositif d'évaluation qui doit conduire à l'attribution d'une certification professionnelle à vocation internationale. En cours d'expérimentation, le dispositif comprend deux outils : un portfolio consultable en ligne, pour accompagner la formation tout au long de la vie, combiné avec une évaluation des compétences en langue (TCF). Ce dispositif, disponible en 2012, s'adresse aux enseignants pour gérer leur formation continue ainsi qu'aux recruteurs et aux gestionnaires de formation. evalprof@ciep.fr

UNE ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS DE GROUPES D'ENSEIGNANTS



Le CIEP est associé à l'« Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres » (IFADDEM), co-pilotée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Expérimentée, entre 2008 et 2010, dans 4 pays : le Bénin, le Burundi, Haïti et Madagascar, elle participe aux efforts internationaux en faveur d'une éducation de base de qualité pour tous. Le Test de connaissance du français (TCF) a été utilisé pour évaluer les profils langagiers des instituteurs pendant la phase expérimentale du projet (orientation des politiques éducatives et des plans de formation). Le CIEP collabore également à l'élaboration d'outils d'évaluation pour la phase post-expérimentale de cette initiative. expertises-certifications@ciep.fr



DES FORMATIONS SUR MESURE

Le CIEP répond également aux demandes émanant de partenaires étrangers ou français. Ces formations sont souvent intégrées dans un projet de coopération éducative plus large.

Parmi les thèmes fréquemment abordés : didactique du français langue étrangère, ingénierie de la formation, français langue d'enseignement ou langue seconde, français sur objectifs spécifiques, français pour jeunes apprenants, enseignement bilingue francophone, évaluation des compétences linguistiques, TICE...



DES FORMATIONS À L'HABILITATION

Le CIEP organise des formations pour habilitier des enseignants ou des formateurs comme :

- **correcteurs et examinateurs** des épreuves du DILF ou de sujets du DELF et du DALF,
- **formateurs de correcteurs et examinateurs** d'épreuves du DELF et du DALF,
- **tuteurs PRO FLE.**

Selon les cas, ces formations peuvent être organisées en présence, en France, à l'étranger ou dans le cadre de parcours en ligne.

www.ciep.fr

EXPERTISE ET QUALITÉ

PUBLICS PROFESSIONNELS

Le CIEP conduit des missions d'expertise en France et à l'étranger, en appui à la coopération linguistique bilatérale mise en œuvre par le ministère des Affaires étrangères et européennes et la coopération multilatérale francophone. Il participe également à la mise en place d'une démarche qualité en appui à l'enseignement du français langue étrangère.

UNE EXPERTISE

Le CIEP intervient pour réaliser des études de faisabilité, piloter et assurer le suivi de projets. Il accompagne la réforme des programmes scolaires pour l'enseignement *du* et *en* français, l'enseignement bilingue, la conception et la mise en œuvre de plans de formation continue, de maquettes universitaires de formation initiale, de bilans de compétences professionnelles, la création de centres de langue et de centres de ressources en langue... dlf@ciep.fr

BAHREÏN : APPUI À LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

(Ambassade de France et ministère bahreïnite de l'Éducation).

Accompagnement du plan de renforcement de l'enseignement du français : formation et habilitation d'enseignants, élaboration de nouveaux programmes, choix des manuels.

MADAGASCAR : DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS DES ENSEIGNANTS

(Agence française de développement, ministère malgache de l'Éducation et partenaires locaux).
Expertise du dispositif de formation continue des enseignants du primaire : élaboration d'un test de positionnement linguistique, évaluation des supports de formation, formation en français des instituteurs, professionnalisation du réseau des conseillers pédagogiques et conception de ressources.

MAROC : CRÉATION DE PÔLES PÉDAGOGIQUES DE RÉFÉRENCE

(ministère des Affaires étrangères et européennes, ministère marocain de l'Éducation et IUFM de Versailles et de Clermont-Ferrand).
Réforme de la formation initiale et continue des enseignants et des personnes ressources chargées de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de formation, conception de bilans de compétences, création de centres de ressources dans trois pôles pédagogiques académiques de référence.

LA LABELLISATION DES CENTRES DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE EN FRANCE



Plus de 100 000 personnes suivent chaque année en France des cours de français, dans près de 300 centres publics et privés. Pour faciliter leur choix, trois ministères (Affaires étrangères, Enseignement supérieur et Culture) ont confié au CIEP, par décret portant création du label « Qualité français langue étrangère », la mise en œuvre du dispositif de labellisation des centres de FLE en France. Ce label permet d'identifier et de promouvoir les centres dont l'offre linguistique et les services présentent des garanties de qualité. Plus d'une centaine de centres sont déjà labellisés ou engagés dans le processus. Deux sites d'information ont été créés : www.qualitefle.fr pour le grand public et www.labelqualitefle.org pour les professionnels.

UNE DÉMARCHE QUALITÉ DANS LE RÉSEAU CULTUREL FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

À l'initiative du ministère des Affaires étrangères et européennes et de la Fondation Alliance française, une démarche d'assurance qualité est mise en place dans les centres culturels, instituts français et alliances françaises, pour améliorer l'offre de cours. Le CIEP et l'Alliance française Paris Île-de-France en sont les opérateurs. Cette démarche s'appuie sur l'expérience acquise en matière de labellisation des centres de FLE en France. Un référentiel qualité ainsi qu'un guide pratique, complétés par une boîte à outils, ont été créés. Pilotée par l'Institut français, cette démarche est proposée aux établissements volontaires. qualite_etranger@ciep.fr

DES SÉMINAIRES

L'établissement intervient en appui à l'enseignement bilingue francophone et aux départements universitaires de français, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et européennes. dlf@ciep.fr

SÉMINAIRES D'APPUI À L'ENSEIGNEMENT BILINGUE FRANCOPHONE

Le CIEP propose chaque année deux séminaires internationaux de réflexion et de formation sur les spécificités de l'enseignement bilingue francophone pour des formateurs et des enseignants, en France ou à l'étranger. En 2011 : *enseigner les sciences physiques et la chimie ; enseigner le français dans les sections bilingues.*

SÉMINAIRES DES DÉPARTEMENTS UNIVERSITAIRES D'ÉTUDES FRANÇAISES

À la demande du ministère des Affaires étrangères et en collaboration avec l'AUF, organisation de séminaires rassemblant des universitaires originaires d'un pays ou d'une zone géographique pour accompagner une réflexion prospective.

SÉMINAIRE « L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LES PAYS DE LANGUE ARABE »

Organisé en 2010 en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et l'OIF, ce séminaire a rassemblé des décideurs, des universitaires et des praticiens. Il s'agissait d'analyser les expériences conduites pour articuler apprentissage de l'arabe et du français dans l'enseignement scolaire et au sein des départements d'études françaises dans les universités.



APPRENTISSAGE ET MOBILITÉ

PUBLICS EN SITUATION D'APPRENTISSAGE

Le CIEP propose des diplômes, tests et outils pour tous les publics en situation d'apprentissage du français, pour des raisons professionnelles, personnelles ou d'études, quel que soit leur âge. Il gère également le programme d'échange d'assistants de langue qui permet à des étudiants français de connaître une expérience professionnelle à l'étranger. Il contribue ainsi à la mobilité internationale.

UNE OFFRE DE CERTIFICATIONS EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE



Opérateur du ministère français de l'Éducation nationale pour la gestion pédagogique et administrative des certifications nationales en français langue étrangère, le CIEP propose une gamme de 18 diplômes, tous harmonisés sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL).

L'offre est adaptée à tous les publics, tous les âges et tous les niveaux : le DELF (Diplôme d'études en langue française) et ses déclinaisons pour l'enseignement primaire (DELF Prim), secondaire (DELF scolaire et junior), professionnel (DELF option professionnelle) et le DALF (Diplôme approfondi

de langue française). En France, le DILF (Diplôme initial de langue française) s'adresse aux grands débutants et nouveaux arrivants de plus de 16 ans. Le DELF est également proposé aux élèves nouvellement arrivés.

L'établissement gère également le Test de connaissance du français (TCF) et ses versions pour des publics spécifiques (étudiants étrangers, candidats à l'immigration vers le Québec) qui positionnent le candidat sur l'un des six niveaux du CECRL, lui fournissant ainsi un profil linguistique détaillé.

Validées par une équipe de psychométriciens experts en évaluation, ces certifications sont présentes dans 169 pays et concernent plus de 400 000 candidats chaque année.

delfdalf@ciep.fr | dilf@ciep.fr | tcf@ciep.fr

LE PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ASSISTANTS DE LANGUE

Ce programme, qui compte plus de 100 ans d'existence, contribue activement à la mobilité internationale des étudiants français et étrangers. Il est géré et animé par le CIEP pour le compte du ministère français de l'Éducation nationale dans le cadre de partenariats avec plus de 50 pays. Du côté français, plus de 2 500 étudiants, issus majoritairement des cursus « Langues, littérature et civilisation étrangères » et « Langues étrangères appliquées », acquièrent ainsi une expérience professionnelle à l'étranger. Ils interviennent en appui aux enseignants de français dans des établissements scolaires ou dans des universités. L'année d'assistant peut être validée dans le cursus universitaire français, sous certaines conditions, par l'octroi d'ECTS. assistant@ciep.fr

UN COURS DE FRANÇAIS EN LIGNE :

« PARLONS FRANÇAIS, C'EST FACILE »

À la demande du ministère des Affaires étrangères et européennes, le CIEP coordonne un projet de cours de français en ligne en partenariat avec TVSMONDE, l'Alliance française Paris Île-de-France, le Centre de linguistique appliquée de l'Université de Franche-Comté, le CAVILAM et l'Institut français. Celui-ci proposera des activités interactives sur un mode culturel ou ludique, du niveau A1 à B1. Ce cours complètera l'offre du réseau culturel français où chacun pourra poursuivre son apprentissage à distance ou en présence. Mise en ligne des premiers modules : 2011/2012. cfi@ciep.fr

UNE ENQUÊTE SUR LES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES DES ÉLÈVES EN EUROPE



Le CIEP est membre du consortium SurveyLang qui réalise une enquête à l'échelle européenne sur les compétences linguistiques, sur financement de la Commission européenne.

Celle-ci prévoit d'évaluer, d'ici à 2012, les compétences des élèves de 14 à 18 ans dans les deux langues étrangères les plus enseignées parmi l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et l'italien dans les pays européens participants. L'objectif est d'établir un « indicateur des compétences linguistiques » et de s'inspirer des meilleures pratiques pour le développement des politiques linguistiques en Europe. www.surveylang.org/fr/



RESSOURCES EN LANGUE FRANÇAISE

DEUX SITES INTERNET

Franc-parler

Une ressource incontournable pour les enseignants de français à l'étranger et en France coanimée par le CIEP et la FIPE, sur financement de l'OIF.

www.francparler.info

Le fil du bilingue

Un site d'informations pour les acteurs des sections bilingues francophones dans le monde. Bénéficiant du soutien du ministère des Affaires étrangères et européennes, il est animé par le CIEP, en partenariat avec l'Institut français et l'Association pour le développement de l'enseignement bi/plurilingue.

<http://lefiledubilingue.org>

DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Un fonds de référence pour la didactique des langues et l'enseignement du FLE ; des produits documentaires en ligne ; des répertoires (formations universitaires en FLE, méthodes de FLE et de FOS) ; des actes de colloques et de séminaires.

crid@ciep.fr



**Centre international
d'études pédagogiques**

1, avenue Léon Journault
92318 Sèvres cedex

Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 00

Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 01

www.ciep.fr



Centre local du CIEP à La Réunion

Campus universitaire
117, rue du Général Ailleret

97430 Le Tampon

Téléphone : 262 (0)2 62 57 95 20

Télécopie : 262 (0)2 62 57 95 21

PARTENARIATS ET RÉSEAU

Pour conduire ses actions dans le domaine de la langue française, le CIEP s'appuie sur un réseau d'experts et collabore avec de nombreux partenaires nationaux et internationaux, publics ou privés, et des bailleurs de fonds multilatéraux :

■ Ministères français chargés de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, des Affaires étrangères, de la Culture et de la communication, de l'Intérieur...

■ Institut français, Centre national d'enseignement à distance (CNED), CampusFrance, Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), Agence française de développement...

■ Fondation Alliance française, Mission laïque française, ASDIFLE, groupements professionnels : ADCUEFE, SOUFFLE, Groupement FLE, UNOSEL, centres de formation en français langue étrangère : CLA de l'Université de Franche-Comté, Alliance française Paris Île-de-France,

CAVILAM, universités (Montpellier, Cergy-Pontoise...).

■ Commission européenne, Conseil de l'Europe, Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5MONDE, Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), Associations européennes des organismes certificateurs en langues (ALTE), pour l'évaluation en langues (EALTA), Cambridge ESOL, Institut Goethe, Institut Cervantes, Université de Pérouse...